

# **Le Pays d'Art et d'Histoire, lieu de ressources du territoire des Pyrénées Cathares**

## Comment le PAHPC peut devenir un lieu de ressources et de convergence des savoirs ?

### **Préambule**

La future convention avec le Ministère de la Culture de renouvellement du label Pays d'art et d'histoire pour les Pyrénées cathares prévoit dans le renouvellement de la convention de labellisation et la réalisation d'un CIAP, la réalisation d'un Projet Scientifique et Culturel (PSC). De plus, dans le cahier des missions et des charges du CIAP, il est prévu l'aménagement d'un centre de documentation et d'information.

Sans revenir sur le préambule de l'atelier 1.1, il apparaît statutairement que le label PAHPC doit se penser comme un lieu de ressources assurant une fonction de recherche et de communication du savoir concernant le territoire labellisé.

### **Qu'entend-on par ressources ? Lesquelles et de quels types ?**

De quoi parle-t-on ? De ressources primaires ou secondaires ? Il n'est pas question de créer un centre d'archivage ni une bibliothèque mais autre chose qui collecterait les ouvrages et références, dossiers techniques ou ouvrages de recherche concernant le territoire des Pyrénées Cathares. C'est le centre qui doit être en mesure d'être identifié et reconnu par les habitants et les acteurs du territoire des PC comme le lieu où trouver l'information est possible.

C'est pour cela que les missions du centre de documentation doivent être claires. Il s'agit de vulgariser la connaissance de l'histoire et du patrimoine local et pour ce faire, de collecter et de référencer les ressources documentaires concernant les arts et le patrimoine des Pyrénées Cathares.

Outre la question du lieu qui a été soulevée mais laissée de côté pour l'atelier 1.1 sur le CIAP, la question soulevée fut celle des fonds, de connaissances, des ressources. Néanmoins, dans la réflexion des groupes d'atelier, la dimension du lieu a été un puissant facteur de réflexion et par la matérialisation de ce lieu, la réflexion sur le lieu de ressources a permis de pousser assez loin la réflexion autour de cette notion de ressources. Une telle fonction de collectage et de référencement implique de s'interroger sur la nature des connaissances qui seront mises à disposition des publics. Plusieurs pistes ont été évoquées et proposées :

- Les ressources liées aux trois axes du PAHPC : paysages naturels, histoire et patrimoine médiévaux et histoire et patrimoine industriels.
- Les ressources liées au patrimoine occitan : auteurs, autrices, fonds d'archives, collectage audio de témoignages, ...
- Le patrimoine immatériel de la gastronomie
- Les patrimoines architectural et archéologique
- Les personnes ressources : tout habitant, professionnel, chercheur peut entrer dans cette catégorie selon les besoins

La liste des patrimoines reflète l'éventail des ressources possibles que pourraient accueillir le lieu de documentation.

### **Quelle convergence des savoirs issus des Pyrénées cathares ?**

Les débats des trois ateliers ont permis de mettre en exergue le rôle du label sur les Pyrénées Cathares en proposant que ce service constitue une interface entre les publics et la connaissance de ce territoire. Il s'agit pour le PAHPC de servir de catalyseur.

Trois fonctions clés émergent des réflexions :

- Collectage de données et d'informations propres à devenir ou constituer un fonds documentaire propice à alimenter la curiosité des publics et les besoins des scientifiques depuis les étudiants jusqu'aux chercheurs, en passant par les agents du service PAHPC.  
La dimension de ressources peut aussi passer par des personnes ressources et un fichier pourrait être constitué afin d'identifier, les diverses personnes qui peuvent être sollicitées dans le cadre des activités programmées du PAHPC.  
Le travail de veille scientifique pourrait aussi être compris dans cette fonction.
- Inventaire des patrimoines matériel et immatériel : archéologique, préhistorique, antique, médiéval, moderne, contemporain ; linguistique, culturel, musical (musique et danse), gastronomique, traditions, coutumes, etc... L'idée est de poursuivre ou d'amplifier la connaissance du patrimoine des Pyrénées Cathares dans toute leur diversité à la suite de l'inventaire des patrimoines industriels réalisé entre 2016 et 2021.
- Dernière fonction, une dimension de co-construction et de partage de la connaissance avec les partenaires (inventaire, université, scolaire, et publics). La future labellisation du PAHPC a été pensée et envisagée dans une perspective de le concevoir comme un organisme moteur de la collecte des savoirs.

Dès lors, le PAHPC doit orienter son rôle en tant que référent scientifique.

### **En guise de conclusion : un lieu de partage, de collecte de la connaissance du territoire**

Éveiller une conscience. C'est tout l'enjeu de cette prospective que la nouvelle labellisation doit envisager. Non pas éveiller à la conscience de la richesse du patrimoine des Pyrénées Cathares, les douze dernières années y sont parvenus en grande partie, mais il s'agit de passer à un autre stade dans cette relation entre le savoir et les publics. Il s'agit de susciter la conscience chez les publics que la référence en matière de patrimoine sur le lieu de vie des habitants ou des visiteurs, ou encore des scolaires est le CIAP, le PAHPC.

La réflexion a envisagé que plus qu'un lieu de ressources et de convergence des savoirs, le PAHPC offre un lieu de partage du savoir, un lieu de collecte de la connaissance du territoire, bref, un espace de rencontre entre le savoir et les publics, dépassant largement et les incluant les activités programmées ou le service éducatif.

La question du personnel du service PAHPC et de ses compétences est ici fondamentale car elle permet de mettre en musique par son ingénierie la connaissance des Pyrénées Cathares.